



© Jean-Louis Darrière

Soyez sport !

Des activités pour tous

Comme pour tous les autres aspects de la vie sociale, la reprise complète des activités physiques et sportives est conditionnée à la résolution de la crise sanitaire. L'attente est longue mais nécessaire. L'objectif est de remporter le match contre le coronavirus, et de collectivement l'empêcher de se répandre. Il nous tarde cependant d'enfiler les maillots et de rechausser les crampons. Pour les plus motivés, il y a toujours eu la possibilité de s'entraîner seul pour entretenir la condition physique. Un provisoire qui n'a que trop duré, il serait temps de revenir aux choses sérieuses, sans négliger le combat à gagner sur la Covid-19. L'absence, ou l'insuffisance d'activités physiques et sportives, a de toute évidence des conséquences négatives sur la santé, et sur le moral. Avec les beaux jours, c'est le bon moment pour s'y remettre. Le club OMNISPORTS de la CMCAS pourrait peut-être vous y aider.

La politique des sports à la CMCAS Valence

Le corps humain est sans aucun doute l'organisme le plus complexe et le plus abouti du monde vivant. La probabilité de son apparition sur terre était extrêmement faible. Son évolution, ses nombreuses capacités, sont une source d'émerveillement intarissable, sans cesse renouvelée grâce aux multiples découvertes médicales et scientifiques.

© Charles Crité / CCAS



Être en bonne santé physique et mentale, en pleine possession de tous ses moyens est un bien inestimable ; extraordinaire aussi est notre aptitude à beaucoup progresser dans tous les domaines. Nous avons besoin de cultiver tout notre potentiel qui est indissociablement physique et intellectuel. Même avec des prédispositions, nous ne naissons pas érudit, ni athlète, on le devient, à condition qu'un certain nombre de conditions soient réunies.

L'activité physique et sportive participe au plein épanouissement, à un développement harmonieux de la personne si elle possède aussi une vie culturelle et intellectuelle suffisante. En bref, nous sommes en bonne santé si nous utilisons pleinement les multiples capacités de notre corps, et que nous en retirons du plaisir, du bien-être et des satisfactions gratifiantes. Nos aspirations sont communes, mais les formes pour les réaliser sont diverses, en fonction de sa personnalité, sa culture, son potentiel et d'éventuels facteurs handicapants. La Grèce antique, qui a inventé la société moderne, avait bien compris la nécessité de développer les facultés intellectuelles au travers de la philosophie, des sciences et des arts, tout en cultivant le corps avec des pratiques sportives lors des premiers Jeux olympiques.

Aujourd'hui la pratique des activités physiques et sportives est largement développée mais pas encore partagée par tous, les inégalités sociales et culturelles sont encore trop fortes pour le permettre. Les bénéfices sanitaires du sport sont pourtant bien réels ; les gens en bonne santé ont moins recours à la médecine et donc à la Sécurité sociale. Or, le modeste budget national du sport est en baisse constante ; en persévérant dans cette voie, les maigres gains financiers obtenus sur la politique sportive pourraient aboutir à une augmentation sans commune mesure des dépenses de santé. Cela se ressent aussi dans l'enseignement où le sport n'est pas, ou plus, une priorité. Pourtant, comme le dit un célèbre adage, **il vaut mieux prévenir que guérir**.

Dans une société où l'argent est le but ultime, toutes les activités humaines sont sources de profits. Le sport n'échappe pas à cette règle. Devenu un spectacle planétaire, le sport brasse des masses financières phénoménales et indécentes. Cependant, la médiatisation du sport permet de le faire connaître auprès des populations et peut les aider dans leur choix. La pratique d'activités physiques et sportives est un besoin individuel et collectif dont la politique gouvernementale ne prend pas la mesure et ne fait pas assez pour la rendre accessible à tous. Ces 50 dernières années, des efforts considérables ont été réalisés pour développer le sport de masse, pour démocratiser les sports de « riches », grâce aux collectivités locales et à de nombreuses associations de bénévoles passionnés.



© Joseph Mirando / CCAS

Le sport pratiqué dans le respect des règles a des valeurs éducatives fortes : le fair-play, la solidarité, la tolérance, la générosité, l'enthousiasme sont des qualités fondamentales pour le vivre ensemble. La pratique physique et sportive nécessite une éducation spécifique pour minimiser les risques, éviter les accidents et se prémunir des excès liés au surentrainement et à un esprit de compétition exacerbé. La performance et la compétition sont une émulation servant à progresser, si possible ensemble dans la fraternité, mais pas une fin en soi.

Parmi tous les loisirs existants et rendus possibles par l'amélioration des conditions de vie et de travail, le sport est l'activité la plus pratiquée. Pas étonnant donc que depuis leurs créations en 1945, les comités d'entreprises en aient fait l'une de leur priorité. Une multitude de clubs corporatifs, de rencontres sportives et de championnats ont été créés et ont connu leurs heures de gloire ; aujourd'hui cette réalité est bien plus contrastée en raison de la disparition ou de la délocalisation de grandes entreprises avec leur CE. Dans

les IEG, les activités physiques et sportives ont 75 ans et se portent plutôt bien ; toutefois, comme l'ensemble des Activités Sociales, leur pérennité est menacée par les réformes des IEG, la réduction drastique des moyens humains et financiers, imposée par les employeurs.

Le projet sportif vise à développer le club Omnisports ASGE-DA et à faire découvrir les pratiques sportives au plus grand nombre ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Les autres objectifs sont de rassembler les sportifs et de faciliter l'accès des membres aux différentes disciplines, d'aider à la création de nouvelles sections et d'organiser des moments de découvertes. En collaboration avec la Commission culture et loisirs, il est possible d'imaginer des actions novatrices combinant activités physiques, sportives, culturelles et ludiques (par ex : randonnée à pied, à cheval ou à vélo avec étapes culturelles). Quand cela est utile, nous pouvons tisser des liens avec les clubs locaux où sont adhérents nos ressortissants qui sont éloignés des structures du club. En collaboration avec ALTS, nous pouvons avoir des échanges et des rencontres avec des CE du territoire.



© Pierre Charriau / CCAS

La CMCAS soutient la pratique physique, sportive et culturelle des jeunes. Concrètement, une aide solidaire (en fonction du coefficient social) à l'adhésion est mise en œuvre depuis 8 ans et rencontre un franc succès.

L'association sportive du gaz et de l'électricité Drôme-Ardèche (ASGE-DA)

Le club Omnisports ASGE-DA aura 11 ans le 28 mai 2021 (AG Extraordinaire approbatrice des statuts et Règlement Intérieur de Savasse 2010 à la majorité des présents : 28 Pour ; 4 Abstentions) ; il est administré par un comité directeur composé de 16 membres :

► 7 membres du comité directeur sont issus des organisations syndicales (OS) et désignés par le conseil d'administration de la CMCAS sur proposition des OS au prorata de leur représentativité (4 CGT, 1 CFDT, 1 CFE-CGC, 1 FO) :

■ CGT : R. BELAN, F. SANTOS, M. TRICOIRE, F. BATHÉLIER

■ CFDT : N. WERA

■ CFE-CGC : S. CARINENA

■ FO : F. VERA

La présidence du club est occupée d'office, du fait de sa responsabilité morale et juridique, par le président de la CMCAS, actuellement Romain Belan.



© CMCAS

► 8 membres sont issus des sections sportives, ils sont élus au cours de l'assemblée générale annuelle de l'ASGE-DA :

■ F. SANTOS, Vice-président (section Tennis),

■ Y. ZOLIEC, Trésorier (section Voile),

■ R. JAILLON, Trésorier adj (section Ball-trap),

■ L. REMIGY, Secrétaire (section Moto),

■ D. JURY, (section Golf),

■ JM. VERNET, (section Pêche),

■ R. BUND, (section Equitation),

■ M.MOREAU (section Cyclo)

À la demande du conseil d'administration, la participation du salaire socialisé aux activités sportives est proportionnelle au coefficient social, comme pour toutes les Activités Sociales. Chaque section définit le niveau de cotisation propre à son activité. La participation financière des bénéficiaires est définie selon un barème à 3 tranches, mis en place en 2019/2020 : Inférieure à 15 000 ; compris entre 15 000 et 25 000 et supérieur à 25 000. Toute activité inférieure ou égale à 20€ n'est pas concernée par cette mesure. L'objectif principal est de rendre la pratique physique et sportive la plus accessible possible.



© CMCAS



© CMCAS



© CMCAS

Les différentes sections

Le Ball-trap - Cyclo VTT - Équitation - Escrime - Foot à 7 Les Roches - Foot Cruas - Futsal/Squash/Bad Valence - Futsal Tricastin - Golf - Gym maintien - Moto - Pêche - Pétaque - Plongée Tricastin - SSA (Avions-planeurs-parachutisme-paramoteur-parapente-aéromodélisme) - Tennis Les Roches - Triathlon - Voile (découverte- loisirs - compétitions) - Yoga

Retrouvez les contacts des sections dans le Mistral n°16, pages 8 et 9.

En 2020, le club comportait : 523 membres ouvrants droit, 265 ayants droit et 164 extérieurs (sans intervention CMCAS), soit un total de 952 adhérents.

Le club Omnisports de la CMCAS rassemble à ce jour 21 sections dont certaines comptent presque 40 ans d'existence (l'association ASGE de la CMCAS Valence avait été fondée le 28/01/1982) à savoir les Cyclos, la Voile et la SSA.

La subvention versée par la CMCAS pour 2021 est de 50 700€, soit près de 9% du budget primitif.

Activités diverses des sections

Les sections voile, SSA, équitation et pêche participent à des mercredis verts, des séjours et colonies de vacances pour les enfants au Domaine des Roches, à Saint-Bonnet-de-Valclérieux, en Corse... Des sections organisent régulièrement des journées « découverte » de leurs activités. Toutes participent à la fête de la CMCAS et répondent favorablement le plus souvent possible aux sollicitations des SLVie. La section voile réserve des séances pour les personnes en situation de handicap et travaille en partenariat avec le Secours populaire. Les sections ball-trap et golf offrent des journées d'initiation, et malgré les frimas de la fin novembre, les cyclos participent à une semaine de solidarité pour le Téléthon...

La liste n'est pas exhaustive, tous les sportifs de l'ASGE sont disponibles pour répondre à vos questions, donner des conseils et vous faire partager leur passion. Il est seulement interdit de se priver de les contacter.

Des activités exigent des équipements importants et onéreux : aérodrome, haras, terrain de golf... d'où la nécessité de passer des conventions d'utilisation avec des clubs supports gestionnaires de ces structures locales. C'est aussi l'occasion de tisser des liens amicaux et sportifs avec d'autres pratiquants extérieurs à nos IEG.



© Jean-Louis Darrrière



Questions à....

Franck Santos, vice-président de l'ASGE-DA

■ Aujourd'hui, le club a trouvé une certaine vitesse de croisière, pourtant avec 21 sections différentes, cela ne doit être pas simple tous les jours. Comment le comité directeur parvient-il à assurer la cohésion et le dynamisme du club ?

Chaque saison à l'AG, nous réunissons les responsables de sections sportives afin de faire le point sur nos activités et essayons d'améliorer, de corriger notre fonctionnement en rapport avec les principes de notre règlement intérieur, issu du statut de l'ASGE-DA approuvé le 28 mai 2010. Les initiatives de chaque section via la fête de la CMCAS, de SLVie ou propres à elles, permettent de créer du sens et du lien avec tous nos ressortissants afin que chacun puisse s'épanouir en s'adonnant dans une activité sportive de son choix.

■ Avec près de 800 bénéficiaires adhérents au club, un bon chiffre déjà, penses-tu qu'il est encore possible de créer d'autres sections et d'accueillir de nouveaux sportifs ?

Les activités sportives sont multiples et plus de 21 car certaines sont redondantes comme le football. Il n'y

a aucun frein à la création de nouvelles activités sportives si elles ont un esprit collectif et qu'elles se conforment à notre règlement intérieur. À ce propos, en début d'année, j'étais contacté par un collègue de Cruas pour la création d'une section escalade (une section qui monte, qu'on se le dise !). Je sollicitais l'appui de la fédération omnisport FSGT à laquelle notre club est historiquement affilié, pour de la formation et des renseignements. Le Comité Départemental de l'Isère fédère des clubs autour de Grenoble et à Fontaine. Ils sont prêts à titre gratuit à apporter de l'aide et leurs compétences auprès de nous. Je suis en train de les mettre en relation et les affinités se feront d'elles-mêmes...

■ Il existe de longue date des accords, des conventions avec des municipalités et des clubs extérieurs qui accueillent nos sections, pouvons-nous imaginer que ce type d'accord puisse se développer ?

Il y a des conventions avec des clubs extérieurs, elles sont sous l'autorité du président de la CMCAS

qui est statutairement le président de l'ASGE-DA, nous travaillons à leurs actualisations. Il existe des partenariats avec des municipalités comme à Cruas ou Savasse pour le prêt de stades et vestiaires. Les rencontres sportives entre comités d'entreprises ou du monde associatif, telles que le souhaite la FSGT, permettraient de renouer des liens fraternels entre nos clubs. Aujourd'hui, une politique de diminution des moyens et l'individualisme exacerbé créé dans l'entreprise, rendent difficiles le développement des rencontres inter-CE. De plus, la mise à disposition des meilleurs créneaux horaires des infrastructures sportives municipales est réservée en priorité à « l'élite ». Là encore, un combat démocratique est à mener pour rendre au sport populaire toute sa place, pour offrir la pratique sportive au plus grand nombre, sans discrimination (sexe, handicap, géographie, finances...) ou sélection (niveaux de pratique), avec des prix réduits pour l'adhésion/cotisation et une grande diversité d'activités.

Romain Belan, président du club Omnisports et de la CMCAS Valence

■ Du fait des statuts du club, tu es président de l'ASGE-DA tout en étant président de la CMCAS. Quel est l'intérêt pour ces 2 structures d'avoir ce genre d'organisation ?

La volonté du CA a été de se doter d'un outil politique efficace pour développer ses orientations en faveur d'une pratique sportive ouverte à tous et solidaire. L'activité physique et sportive est un vecteur essentiel de santé et de bien-être, mais elle est aussi l'occasion de rencontrer des collègues, actifs ou retraités, dans un contexte amical où l'on peut mieux se connaître et s'apprécier. Le club solidarise des sections sportives autour d'un projet commun et partagé. Je crois que nous pouvons tous être fiers de la longue histoire de ce club qui compte encore aujourd'hui près de 800 adhérents.

■ Tu alertes régulièrement sur les attaques patronales contre les Activités Sociales dont font partie les activités

physiques et sportives. Selon toi, quelles sont les principales menaces si rien ne change ? Et comment faire face ?

Il y a, d'une part, les attaques directes du patronat des IEG sur les moyens financiers et bénévoles, et d'autre part, celles qui découlent des transformations en profondeur des entreprises de service public. Les projets « Hercule » à EDF et « Clamadieu » chez Engie auront d'abord un impact négatif sur le service public et les entreprises. En cascade, il sera difficile, voire impossible, de maintenir le même niveau de qualité pour nos AS. Il reste donc à nous défendre, le plus largement possible, contre ces politiques de casse et de privatisation. Sans ambiguïté, CCAS et CMCAS sont aux côtés de ceux qui luttent.

■ En espérant un scénario plus favorable à l'avenir, comment vois-tu

l'évolution du club ASGE et peut-il être un exemple dont nous pourrions nous inspirer pour, par exemple, les activités culturelles et de loisirs ?

Ce ne sont pas les idées qui manquent, plutôt les moyens. Cependant, nous avons 2 orientations fortes qui complètent celles déjà à l'œuvre :

► Développer des actions plus importantes, plus larges en faveur des personnes en situation de handicap ; bien sûr, cela ne s'improvise pas, il faut s'appuyer sur les conseils avisés de la Fédération française handisport et associer nos collègues concernés.

► Lier sports et culture avec des initiatives novatrices, comme des randonnées cyclo, pédestres, équestres, tournois de foot, tennis... suivis ou précédés de rencontre, spectacle ou activité à caractère culturel. Sans omettre les aspects conviviaux.

Expression des OS

CGT, le sport pour tous et par tous



Pour la CGT, la pratique sportive de son choix pour toutes et tous, tout au long de la vie, est un droit essentiel pour l'épanouissement et le bien-être des salariés et de leur famille.

La CGT se félicite du parcours et de la réussite du club Omnisports de la CMCAS. Grâce à cet outil dont nous sommes dotés collectivement, plusieurs générations de gaziers et électriciens, des milliers de femmes, d'hommes et de jeunes ont pu pratiquer les activités sportives de leur choix parmi un large panel de propositions. Certains sports dit de « riches » sont devenus accessibles à tous avec l'intervention du 1%.

Aujourd'hui encore, près de 1 000 personnes sont adhérentes du club ; le succès ne se dément pas. 21 sections sportives et d'autres à venir, sont le signe d'un futur prometteur... pour peu que les moyens soient mis à disposition du club. La CMCAS doit maintenir au plus haut niveau possible son soutien au club en lui fixant des orientations claires de développement, d'élargissement et de solidarité.

Pour la CGT, la défense et l'amélioration du club Omnisports et des Activités Sociales, en général, sont indissociables de la lutte pour le maintien et le développement du statut national et du service public de l'énergie.

Rendre accessibles économiquement, culturellement et physiquement les activités physiques et sportives est une des priorités de la CGT. Facteur de brassage des différentes populations et générations, le club Omnisports de la CMCAS s'inscrit dans une démarche éducative associant jeunesse, éducation populaire et culture. Pour cela, la CGT exige auprès des employeurs les moyens financiers et bénévoles, permettant cette accessibilité au plus près du terrain et dans les entreprises. La CGT revendique la mise en œuvre de moyens suffisants et adaptés pour les pratiques sportives des personnes en situation de handicap, la formation des bénévoles et la reconnaissance de leur action par la VAE et par le dégageant de temps sur leur activité professionnelle, le tout financé par les IEG.

CFE-CGC, les activités sportives 100%

oui... mais en toute liberté



Indispensable au bien-être et à la santé de chacun.e, la pratique sportive offre une multitude d'activités se pratiquant de manière collective

d'activités. Si par malchance, vous pratiquez une autre activité sportive... vous en êtes de fait exclu !

Et si vous trouviez votre bonheur, vous seriez contraint de vous rendre sur un des lieux d'activités, souvent à plusieurs dizaines de kilomètres de chez vous !

Le club Omnisports ne répond donc plus aux attentes de l'ensemble des salariés et retraités en matière de proximité.

L'alliance CFE-UNSA Énergies a toujours dénoncé cet état de fait et voté contre les budgets proposés !

ou individuelle.

Le saviez-vous ?

L'alliance CFE-UNSA Énergies ne cesse de revendiquer le droit de chacun.e de bénéficier d'une participation financière au coût des licences sportives.

Le principe est d'accorder une aide financière aux personnes qui font des activités en dehors de celles de la CMCAS et qui ne bénéficient donc pas de la contribution aux Activités Sociales. Cela répond à la liberté de choix de chacun ! Par ailleurs, cela répond aussi à la notion de proximité, puisque chaque bénéficiaire a la possibilité de pratiquer son activité sportive au plus proche de chez lui... et sans être obligé de rejoindre le lieu d'activité de la CMCAS !

CONTRE un système de pratique sportive ... dépassé !

A contrario, la CMCAS met en avant l'ASGE club Omnisports regroupant 18 sections

D'autre choix sont donc possibles ! À cet effet, vous aurez en novembre prochain, l'occasion de vous exprimer lors des élections CMCAS.

L'alliance CFE-UNSA Énergies revendique une forte redistribution de la contribution « Article 25 ». Elle poursuivra son action pour porter ses revendications afin de faire évoluer et moderniser les Activités Sociales au bénéfice de tous !

Vos administrateurs de l'alliance CFE-UNSA Énergies à la CMCAS Valence :
Pascal Le Maistre (CNPE Cruas-Meysses)
Brigitte Allegri (CNPE Tricastin)
Salvador Carinena (Dir. Achats Donzère)
Patrick Arnaud (Retraité)
Claude Reverchon (Retraité)

CFDT



La CMCAS Valence est dotée d'un club Omnisport, dans lequel se trouve plusieurs sections. Ce club est fréquenté que par une partie des bénéficiaires de la CMCAS.

En effet, les différentes sections sont réparties sur tout le territoire de la CMCAS.

Actuellement, une aide sur les licences est proposée pour les enfants par la CMCAS. Les administrateurs CFDT veulent que cette aide soit aussi ouverte aux bénéficiaires adultes sur présentation d'un justificatif, afin qu'un plus grand nombre de bénéficiaires pratiquent une activité sportive près de chez eux.

Les administrateurs CFDT

FO



N'a pas souhaité s'exprimer